

*Les subsides*

Un consensus ne s'est pas dégagé sur toutes les questions. Nous ne nous attendons pas à faire l'unanimité. Ce que souhaite le gouvernement, c'est que les groupes dont nous avons parlé se comprennent mieux. La Conférence économique nationale présidée par le premier ministre (M. Mulroney) a été plus qu'une rencontre d'esprits; elle a été historique et enlevante. Elle prouve concrètement que nous respectons les opinions de tous les Canadiens et que nous voudrions les voir participer à l'élaboration des politiques qui les concernent. Je tiens à rappeler, surtout aux députés d'en face, un principe auquel le gouvernement croit énormément: c'est que la démocratie repose sur la conviction qu'il existe des possibilités extraordinaires chez les gens ordinaires.

● (1650)

Je voudrais rappeler ce que le gouvernement a déjà fait et que les députés d'en face ont préféré passer sous silence. Le 8 novembre, trois jours après le début de la nouvelle législature, le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté à la Chambre un énoncé détaillé de politique économique et fiscale. Ce programme de renouveau économique s'est traduit par la révision la plus complète de la politique économique jamais entreprise par un gouvernement national. Nous avons décidé de relever un énorme défi qui nécessitera la collaboration des Canadiens œuvrant dans tous les secteurs, des gens de bonne volonté et du gouvernement. Par essence, c'est un travail qui prendra des années et non pas seulement des mois. Toutefois, nous sommes bien partis.

Je voudrais vous donner une idée des nombreuses mesures concrètes qui ont déjà été prises. Dans son énoncé de politique de novembre, le ministre a annoncé un programme de réduction des dépenses et d'accroissement des recettes qui représente 4.2 milliards de dollars et doit être mis en œuvre au cours de l'année financière 1985-1986. L'objectif à plus long terme est de diminuer, d'ici 1990, le niveau prévu des dépenses annuelles de 10 à 15 milliards de dollars. C'est un premier pas vers la réduction du déficit fédéral qui s'est fait longtemps attendre. Il s'agit de remettre de l'ordre dans les finances du gouvernement. Ce dernier reconnaissait ainsi que la dette fédérale de plus en plus lourde était devenue une sérieuse entrave à la croissance et à la création d'emplois dans le secteur privé. Si tout le monde s'entend sur un point, c'est bien celui-là. Commencer à diminuer le déficit essentiel pour recréer un climat de confiance.

Dans le domaine de la politique sociale, le ministre s'est efforcé, en tenant compte de la position financière difficile du gouvernement, d'améliorer le sort des Canadiens qui méritent d'être aidés. L'application du programme des allocations de conjoints a été étendue à toutes les veuves et à tous les veufs de 60 à 65 ans. Environ 85,000 Canadiens à faibles revenus, pour la plupart des femmes, bénéficieront de cette mesure à partir de l'automne.

Dans son énoncé de politique, le ministre a aussi annoncé son intention d'améliorer les régimes de pensions des anciens combattants afin de traiter plus généreusement et plus équitablement les anciens combattants infirmes dont l'ancien gouvernement ne s'était pas occupé.

Dans le domaine de l'emploi, le ministre des Finances a annoncé qu'il dépenserait 1 milliard de dollars supplémentaire

au cours de la prochaine année financière pour aider les Canadiens à acquérir de nouvelles compétences et à trouver du travail dans le secteur privé ou le secteur public. En outre, il veillera à améliorer la mise en œuvre des programmes d'emploi et de formation. Parmi ceux qui en profiteront il y a les handicapés. Ce que nous pouvons faire de mieux pour les handicapés, c'est d'en faire des contribuables, afin qu'ils prennent part à la prospérité comme nous tous.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald) a annoncé des mesures détaillées pour appliquer cette politique par le biais du programme d'emplois d'été Défi '85 et de la stratégie globale de formation et d'emploi.

La déclaration a également annoncé que l'Agence d'examen de l'investissement étranger serait remplacée par Investissement Canada, avec comme mission nouvelle de promouvoir le développement économique au Canada. Elle a annoncé d'importants changements à ce qu'on appelle la part de la Couronne, ou les dispositions de rétro-participation du Programme énergétique national.

Pour dissiper l'incertitude qui règne chez les contribuables, le ministre des Finances a fait le nécessaire pour résoudre plusieurs questions fiscales en attente pour certaines depuis 1982. Il a rempli l'engagement pris par son parti de faire en sorte que dans les différends entre contribuables et Revenu Canada, le contribuable soit considéré comme innocent tant que le juge n'en aura pas décidé autrement, en dépit des politiques impitoyables du gouvernement précédent dans ce domaine.

La déclaration de novembre annonçait une aide au secteur primaire: agriculteurs, pêcheurs, forestiers et exploitants de mines. Deux modifications ont été apportées aux changements que le gouvernement précédent avait proposés à la taxe sur les revenus du pétrole et du gaz. Le taux de faveur de la TRPG applicable aux projets intégrés des sables bitumineux a été prolongé d'un an. Ce taux avantageux pour l'Ouest avait été menacé par les politiques du gouvernement précédent. En outre, le seuil du crédit prévu pour la TRPG pour les petits producteurs a été porté à \$500,000.

D'autre part, un groupe d'étude a été créé sous l'égide du vice-premier ministre (M. Nielsen) pour examiner les programmes et les règlements fédéraux, pour consolider, simplifier et améliorer le service au public tout en supprimant les doubles emplois dans un domaine qui s'était atrophié pendant des années et des années sous l'ancien gouvernement.

Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a annoncé une réduction des taux d'intérêt sur les prêts de la Société du crédit agricole. Il a présenté un projet de loi portant création d'un programme de stabilisation des prix pour les producteurs de viande rouge, et autorisant la création d'un programme de gestion de l'offre au profit des producteurs de tabac.

Les transports ferroviaires de voyageurs se sont vu accorder un vote de confiance par la décision du ministre des Transports (M. Mazankowski) de rétablir trois liaisons de VIA Rail dans les Maritimes, l'Ontario et l'ouest du Canada. Ces liaisons avaient été supprimées par le gouvernement précédent, malgré les protestations des usagers.

Des accords de développement économique régional ont été signés avec le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario. Et des accords subsidiaires ont été signés pour tout un éventail de plans de développement sectoriels intéressant entre autres les pâtes et papiers, le tourisme, les pêches, le développement